



**Agence Micro Projets**  
30 ans de microprojets

## **Etat des lieux sur les pratiques des pays européens en matière de microprojets de développement à l'international**



**Note de synthèse de l'étude réalisée en novembre 2013**

**Par Pierre-Daniel CALONNE, consultant indépendant**

Sous la direction de Mélanie Lunel, Agence des Micro Projets

Dans le cadre de l'Observatoire des microprojets, l'Agence des Micro-Projets a souhaité mener un « état des lieux des pratiques des pays européens en terme de microprojets de développement à l'international ». Cette étude s'est déroulée entre septembre et novembre 2013. L'enjeu en était double : identifier si cette pratique des microprojets constituait ou non une spécificité française en Europe et analyser, le cas échéant, les modalités de soutien mises en œuvre dans les autres pays européens.

L'état des lieux s'est concentré sur une étude des pratiques de microprojets dans 15 pays européens (France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Royaume Uni, Suède, Suisse) et s'est déroulé en trois phases. Après avoir circonscrit le paysage des microprojets en France, une analyse comparative de ces différents pays a été effectuée en s'attachant à identifier prioritairement les pratiques de microprojets à l'œuvre et l'engagement des pouvoirs publics à soutenir ces pratiques (via des dispositifs de financement et/ou des modalités d'accompagnement spécifiques). Afin d'approfondir ce travail d'analyse, deux visites d'études, en Belgique et aux Pays Bas, ont été menées.

Cette étude a permis de recueillir la vision et les pratiques de 58 organisations (essentiellement les ministères des affaires étrangères, les agences de développement, des coordinations associatives et plusieurs acteurs des microprojets) sur l'approche par microprojet, mettant en exergue les spécificités propres à chacun des pays étudiés mais surtout les nombreuses convergences constatées entre ces pays, tant sur les valeurs et les modalités d'intervention des petites organisations dans le développement international que sur l'engagement des pouvoirs publics à leur égard. Du fait de son ambition exploratoire, elle n'a pas visé à l'exhaustivité mais a permis de poser un regard nouveau sur les microprojets en ouvrant des perspectives de dialogue à l'échelle européenne.

***Etude de l'Observatoire des Microprojets***  
***Synthèse***



### **Qu'est ce qu'un microprojet ?**

L'approche par microprojet regroupe des initiatives principalement associatives (issues de la **société civile**) dans le domaine du développement international, d'un **montant financier limité** (inaccessibilité aux guichets institutionnels) et basées sur un **partenariat local fort**, avec une ambition de **proximité** (vis-à-vis du financeur comme du bénéficiaire) et parfois d'**innovation** (avec un effet d'entraînement dans le pays d'intervention et pour le secteur).

## **L'approche par microprojet : une spécificité française ?**

### **Définir l'approche par microprojet**

Une approche française des microprojets est délicate à faire émerger compte tenu de l'absence d'une définition véritablement partagée et d'un déficit d'harmonisation des dispositifs qui les soutiennent. Pour autant, les microprojets ont ceci de particulier que, s'ils ne font pas l'objet d'une définition normative, chacun en a une perception relativement claire, le plus souvent concordante et avec un certain nombre d'éléments structurants. Si certaines approches relatives aux microprojets sont principalement financières, elles mettent toutes en avant deux dimensions particulières :

- un projet limité dans le temps et dans l'espace, avec un impact à l'échelle locale ;
- un projet de proximité, proximité dans le partenariat, dans la relation aux bénéficiaires, dans la relation aux donateurs et dans l'accompagnement.

### **Une terminologie variable en Europe...**

Le terme de « microprojet » n'est pas véritablement partagé en Europe, même s'il a pu être observé dans quelques pays, notamment en Autriche, en Irlande et en Italie. On parlera davantage d' « initiatives privées » aux Pays-Bas, d' « Initiatives Populaires de Solidarité Internationale » en Belgique wallonne ou encore de « 4<sup>ème</sup> pilier » en Flandre. Le périmètre de ces définitions peut être plus ou moins inclusif et regrouper des catégories d'acteurs plus ou moins homogènes, mais elles mettent toutes en avant quelques éléments structurants permettant de catégoriser ces pratiques :

- toutes ces initiatives s'inscrivent résolument dans le champ du développement international ;
- elles s'appuient fortement sur le bénévolat ;
- elles sont largement soutenues par la générosité du public, principale source de financement devant les financements institutionnels publics ou privés ;
- elles mettent en avant trois valeurs fortes au cœur de leur démarche d'engagement : la proximité dans l'action, le partenariat comme modalité d'intervention et la recherche d'un impact à l'échelle locale.

Il est à ce titre intéressant de constater que ce secteur particulier de la coopération au développement que constituent les microprojets **se définit souvent en creux par rapport aux acteurs de la coopération au développement « classique »**. C'est en particulier le sens du terme « 4<sup>ème</sup> pilier » initié par Patrick Develtere (chercheur à l'Université du Louvain, Belgique) et qui vise à regrouper toutes les initiatives de solidarité qui ne relèvent pas des trois piliers institutionnels de la coopération au développement que sont la coopération bilatérale, la coopération multilatérale et la coopération non gouvernementale reconnue par le gouvernement.

Malgré une diversité de pratiques à l'œuvre et des catégorisations souvent variables (une ONG est considérée comme « petite » au Royaume Uni si elle dispose d'un budget annuel inférieur à 1 million de livres, seuil qui peut être considéré comme relativement élevé dans d'autres pays), **une vision tout à fait convergente en terme de contribution des microprojets au processus de développement** a par ailleurs pu être relevée.



Agence des Micro Projets

[www.agencemicroprojets.org](http://www.agencemicroprojets.org)

programme de la Guilde Européenne du Raid soutenu par l'Agence Française de Développement



## ...mais une réalité incontournable de la coopération au développement

Malgré une terminologie inégalement partagée, la pratique des microprojets ne constitue donc pas une spécificité française. Il s'agit en réalité d'une dynamique incontournable de la coopération internationale dans tous les pays européens qui ont été étudiés. Partout, de nombreuses petites organisations de solidarité internationale sont actives sur le terrain et mettent en œuvre des microprojets de développement.

Cette vitalité de l'engagement associatif et citoyen trouve en partie sa source dans un phénomène de globalisation qui, outre une meilleure couverture médiatique des problématiques de développement dans le monde, a permis une prise de conscience croissante de l'interdépendance du monde et un développement massif des échanges internationaux. Le tourisme est ainsi souvent la première raison avancée par de nombreux interlocuteurs pour expliquer la croissance du nombre d'initiatives de solidarité internationale.

Cet engagement peut également s'expliquer par une perte de confiance vis-à-vis des acteurs traditionnels de l'aide au développement devant l'échec relatif des politiques de coopération au développement. Cette perte de confiance toucherait à la fois les coopérations bilatérales et les grandes ONG dans un certain nombre de pays, le grand public préférant soutenir de façon croissante des petites initiatives dont l'impact serait plus tangible et visible.

### Une vision européenne partagée

Les atouts d'un microprojet :

- l'apport de nouvelles idées (expérimentation)
- des projets efficaces
- des partenariats solides
- une implication des bénéficiaires
- une capacité à toucher les populations les plus vulnérables
- le développement d'une compréhension mutuelle
- Les limites d'un microprojet :
- une vision pas toujours suffisamment intégrée du processus de développement
- des projets parfois fragiles (engagement personnel)
- une relativement faible percolation avec les autres acteurs du développement
- un déficit de compétences

## Soutenir les microprojets : panorama des pratiques en Europe

### Une ambition politique concordante

Sur les 15 pays étudiés, 9 d'entre eux développent des dispositifs de financement destinés spécifiquement aux petits porteurs de projets de développement. Si les ambitions politiques qui les sous-tendent sont multiples, trois arguments principaux sont avancés pour justifier ce soutien :

- **élargir la base sociale de la coopération au développement** en affirmant l'importance d'une société civile forte, au Nord comme au Sud ;
- **encourager des expérimentations** reproductibles à plus grande échelle ;
- **renforcer les capacités des acteurs des microprojets**, les dispositifs étant alors pensés comme des espaces d'apprentissage pour permettre à l'organisation de grandir et de mobiliser les financements conventionnels par la suite.



Agence des Micro Projets

[www.agencemicroprojets.org](http://www.agencemicroprojets.org)

programme de la Guilde Européenne du Raid soutenu par l'Agence Française de Développement



### **La « Common Ground Initiative »**

Elle a été lancée par la DFID et par Comic Relief en 2009 pour prendre en compte la difficulté des petites ONG britanniques et des diaspora organisations à accéder aux financements institutionnels dédiés à la société civile. Comic Relief étant reconnu pour son expérience de soutien aux petites ONGs et aux diaspora organisations, la DFID a décidé de lui en confier la gestion, la considérant comme la plus à même de toucher ces catégories d'acteurs.

Ce programme cible essentiellement les projets menés en Afrique et a identifié trois thématiques prioritaires : la santé, l'éducation et le soutien à l'activité économique.

Au-delà d'un dispositif purement financier, il vise trois objectifs principaux :

- favoriser un changement durable en Afrique en soutenant des projets permettant de lutter contre la pauvreté et l'injustice ;
- renforcer les capacités des petites organisations et des diasporas ;
- accroître la reconnaissance de la contribution de ces organisations aux politiques de développement et leur permettre d'influencer ces politiques.

A ce titre, trois types de soutien sont possibles : « research, consultation and planning grants » ; « project grants » ; « organisational development grants ».

La CGI est dotée de 20 millions de livres sur 3 ans.

### **Des dispositifs de financement hétérogènes**

Au niveau national, deux pratiques principales ont été observées. En Allemagne, en Finlande ou en Autriche, une ligne de financement est gérée directement par le gouvernement (Ministère des affaires étrangères ou Agence de développement). Un processus de délégation de subvention (*subgranting*) à des organisations intermédiaires lui a été préféré en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas ou encore au Royaume-Uni.

**Plusieurs de ces dispositifs visent à favoriser une montée en compétence des organisations** pour leur permettre de solliciter des dispositifs plus importants par la suite. Ils proposent à ce titre différentes formes d'appui : un soutien financier au projet, mais également un soutien pour organiser des rencontres entre partenaires, pour réaliser des études de faisabilité ou pour mener des activités de formation. C'est notamment le cas du *Project Fund* au Danemark ou encore du *Scottish Development Small Grants Scheme* en Ecosse.

**L'implication des collectivités territoriales** est très différente selon les pays mais les autorités locales semblent cependant particulièrement dynamiques pour soutenir leur tissu associatif engagé à l'international en Espagne, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, et dans une moindre mesure aux Pays-Bas. Il nous faut également faire mention du **poids des fondations et globalement des financeurs institutionnels privés** dont l'importance est considérée comme croissante pour les petites organisations, à mesure que les financements publics se réduisent et s'orientent principalement vers des approches programmes (accord-cadres pluriannuels avec de grandes organisations) et vers le soutien direct dans les pays du Sud (*direct in-country funding*). **Plusieurs organisations associatives soutiennent également des microprojets** en mobilisant leurs ressources propres et leur collecte de dons. L'exemple de *Wilde Ganzen* aux Pays Bas est à ce titre emblématique.

### **Wilde Ganzen, une organisation au service des Private Initiatives**

Wilde Ganzen est une organisation hollandaise reconnue qui cofinance et accompagne plus de 300 petites initiatives chaque année. Plus grande organisation de soutien aux Initiatives Privées aux Pays-Bas, elle a la particularité de ne mobiliser aucun crédit du gouvernement : elle redistribue sa récolte de dons annuelle (de l'ordre de 4 millions d'euros) aux petits porteurs de projets et elle les accompagne dans leur propre activité de fundraising et dans le montage de leur projet.



Agence des Micro Projets

[www.agencemicroprojets.org](http://www.agencemicroprojets.org)

programme de la Guilde Européenne du Raid soutenu par l'Agence Française de Développement



## L'accompagnement des acteurs au cœur des politiques

Le **financement et l'accompagnement des acteurs sont assurés par une même organisation** au Danemark, en Suisse, en Suède et pour partie aux Pays-Bas. A titre d'exemple, Forum Syd est une ONG suédoise qui rassemble de nombreuses petites organisations. Elle soutient chaque année des microprojets (grâce à des financements délégués par l'agence de développement suédoise, SIDA) et travaille également au renforcement de capacités des porteurs de microprojets : 110 formations ont été réalisées sur la période 2010/2012, à destination de 1900 participants.

Deux autres modèles ont pu être observés en terme d'accompagnement : **des dispositifs spécifiquement dédiés à l'accompagnement des microprojets**, avec une vocation nationale (comme aux Pays-Bas ou en Autriche) ou régionale (notamment en Belgique avec la *CASIW* et *4depijler*) ; ou encore **des organisations « généralistes »** qui accompagnent indifféremment grandes et petites organisations. Nous retrouvons dans ce cadre notamment la Finlande (avec *KEPA*), la Norvège (avec *Bistandstorget*) et le Luxembourg (avec le *Bureau d'Appui Technique* de la coordination des ONG), ainsi que des réseaux territorialisés d'ONG en Espagne, en Italie, en Allemagne et au Royaume-Uni.

## Quel avenir pour les microprojets ?

### Une situation contrastée pour les microprojets en Europe

Plusieurs pays sont actuellement en phase de **refonte de leur politique d'appui à la société civile pour en faire un élément majeur de leur politique de coopération au développement**. Dans ce contexte, les microprojets sont plébiscités et reconnus pour leur capacité à toucher les populations les plus défavorisées, à promouvoir une approche pluraliste du développement et à consolider la démocratie locale par une participation active des bénéficiaires.

Les processus de mobilisation des financements publics sont cependant, partout, de plus en plus compétitifs et l'attente en terme de capacité de gestion de la part des gouvernements plus forte. Cette situation génère **un écart croissant entre les grandes et les petites ONG dans l'accès aux crédits publics, et un écart également croissant entre les grands bailleurs, principalement publics, et ces petites organisations**. Si les bailleurs ont le souhait de soutenir les microprojets, les procédures mises en place pour ce faire les en éloignent progressivement, très peu d'organisations parvenant à répondre à des exigences de plus en plus contraignantes.

### Une tendance : développer l'échange de pratiques entre acteurs

Le développement d'échanges entre porteurs de microprojets (voire entre petites et grandes organisations) représente une tendance à l'œuvre dans plusieurs pays à l'initiative parfois des pouvoirs publics mais également des acteurs eux-mêmes. Cet échange est basé à la fois sur un enjeu de rompre l'isolement relatif dans lequel certaines organisations agissent et également de renforcer leurs capacités par des conseils entre pairs. **Le dispositif hollandais Myworld est à ce titre particulièrement riche d'enseignement**. Plateforme en ligne qui vise à favoriser l'échange entre acteurs du développement et à aider les petites organisations à surmonter les difficultés de mener un projet de solidarité internationale, *Myworld* rassemble plus de 2.600 membres et développe, outre une communauté en ligne, un programme de formation, un magazine trimestriel et un Wiki. En Autriche, la plateforme « 1zu1 » répond à cette même ambition.

On peut également observer une **structuration collective des acteurs des microprojets**. Dans plusieurs pays (et notamment aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni), les acteurs des microprojets choisissent en effet aujourd'hui d'unir leur force pour faire reconnaître leur contribution au développement, pour peser dans le débat public et pour mobiliser des financements.



Agence des Micro Projets

[www.agencemicroprojets.org](http://www.agencemicroprojets.org)

programme de la Guilde Européenne du Raid soutenu par l'Agence Française de Développement



### **La plateforme « 1 zu 1 »**

Créée en 2010, la plateforme « 1 zu 1 » a pour ambition de « développer les réseaux et mettre en réseau le développement ». Son site internet regroupe 74 initiatives et autant d'organisations qui partagent leurs informations et développent une intelligence collective. Elle se structure également comme espace de lobbying et d'interpellation des pouvoirs publics pour reconnaître la contribution des initiatives citoyennes à la coopération au développement.

### **Quelques enjeux pour l'avenir**

Beaucoup reste encore à découvrir et partager afin de développer une plus grande compréhension collective des microprojets en Europe et dans le monde. A ce titre, deux enjeux nous semblent particulièrement importants à mentionner. Le premier est celui du caractère innovant et expérimental des microprojets : **comment faire en sorte d'identifier cette innovation et de la faire essaimer ?** Un certain nombre de pratiques ont été développées en Europe et nous semblent intéressantes à approfondir dans le cadre de cette réflexion.

Le second, en partie lié au précédent, est celui **d'accompagner les porteurs de microprojets dans leur développement**. C'est en effet par un accompagnement dans la durée et par une montée en compétence progressive (grâce à des dispositifs adaptés) que ces organisations peuvent grandir et accroître de cette façon l'impact social de leurs projets.

### **Pour en savoir plus**

Etude téléchargeable gratuitement en ligne sur le site de l'Agence des Micro Projets – partie Observatoire. [www.agencemicroprojets.org](http://www.agencemicroprojets.org)

